

Reçu en préfecture le 14/09/2023

Publié le





Réunion du 11 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux-mille vingt-trois, le onze septembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mmes et MM. Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU et M. Michel LAURIO.

OBJET: APPEL D'OFFRES OUVERT: MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES ET NETTOYAGE DES VITRES - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°4 POUR LE LOT 5: MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 25 septembre 2020 pour une remise des offres le 28 octobre 2020.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

Lot(s)	Désignation							
01	Vérification des installations électriques et gaz							
02	Maintenance des ascenseurs et monte charges							
03	Vérification des dispositifs d'ancrages (points d'ancrages, lignes de vies)							
04	Prestations de nettoyage des vitres							
05	Maintenance des installations de chauffage et de ventilation							
06	Vérification et maintenance du matériel de lutte contre l'incendie							
07	Maintenance corrective de l'étanchéité des toitures terrasses							

Envoyé en préfecture le 14/09/2023

Reçu en préfecture le 14/09/2023

Publié le

ID: 064-200039204-20230911-BECCLO_2023_237-DE

Les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1 : DEKRA pour un montant estimatif de 16 040,20 € HT,
- Lot 2 : IUMANA pour un montant estimatif de 27 720,00 € HT,
- Lot 3 : DEKRA pour un montant estimatif de 2 160,00 € HT,
- Lot 4: GROUPE APR pour un montant estimatif de 105 074,48 € HT,
- Lot 5: HERVE THERMIQUE pour un montant estimatif de 98 372,00 € HT,
- Cot 6: CHRONOFEU pour un montant estimatif de 7 572,10 € HT,
- Lot 7 : ECOTOIT pour un montant estimatif de 20 706,50 € HT.

Le marché notifié le 15 décembre 2020 a été attribué à la société HERVE THERMIQUE SAS (64140 LONS) pour un montant estimatif de 98 372,00 € HT.

Le marché a fait l'objet de trois précédents avenants.

L'avenant n° 1 avait pour objet l'arrêt des prestations de maintenance des installations de chauffage et de ventilation au Centre Yves Dréau, situé Avenue de Monein 64150 MOURENX. L'interruption de ces prestations a entrainé une moins-value de 1 680,64 € HT du montant initial du marché. Après modification le nouveau montant du marché était de 96 691,36 € HT.

L'avenant n° 2 avait vocation à préciser de nouvelles conditions applicables au contrat de maintenance, à savoir une prestation de remplissage en sel des 9 adoucisseurs selon devis n° 2641183-1 pour un montant HT de $616,00 \in HT$ la prestation. L'introduction de cette prestation entraine une plus-value de $616,00 \in HT$ du montant initial du marché soit + 1 848,00 $\in HT$ pour les 3 ans (616 x 3). Le nouveau montant du marché était donc de 98 539,36 $\in HT$.

L'avenant n° 3 avait pour objet d'indiquer le montant du taux horaire de la main d'œuvre ainsi que le taux du coefficient de vente des pièces et matériaux acquittée par les fournisseurs concernés, ces informations n'ayant pas été renseignées dans l'acte d'engagement.

L'avenant n° 4 a pour objet d'indiquer le montant de la maintenance des climatiseurs des crèches de Sault de Navailles et Baigt de Béarn. Ces montants se décomposent comme suit :

Libellé équipement		THE PROPERTY.	Visites prévues aux mois de :											Montant	
	Détails		Quantité	J	F	M	A	J	J	A	5	0	N	D	annuel €HT
rèche Sault de Navailles			C. C	× 0										200	ECTOM (S
Climatiseur split system Climatiseur split system	Mono split MITSUBISHI Mono split MITSUBISHI	PKA-M100A2 + PUZ-M100VKA2 MSZ-AP60VG + MUZ-AP60VG	1				X X					X			156.80 156.80
rèche Baigt de Béarn	Mono Spile Williams	MAZ AL GOTO PINIOZ AL GOTO													
Climatiseur split system	Mono split MITSUBISHI	PKA-M100A2 + PUZ-M100VKA2	1			-	(-	Х	-		156.80
Climatiseur split system	Mono split MITSUBISHI	MSZ-AP60VG + MUZ-AP60VG	1		-	-	(-				X		=	156.80

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

d'autoriser son Président à signer l'avenant pour le lot 5.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée Pour extrait certifié conforme, Le président,

Patrice LAURENT